

Ecologie Climat

Union
syndicale
Solidaires

éducation
SUD 93

La lutte contre le dérèglement climatique ne peut plus attendre. La communauté scientifique s'accorde pour dire qu'en 2030, le réchauffement ne doit pas dépasser 1,5 degré, sans quoi le dérèglement climatique sera irréversible et accentuera encore la crise écologique. Or depuis la COP 21 aucune mesure sérieuse n'a été mise en place par les états des pays industrialisés et les grandes entreprises, responsables en grande partie de la situation. Cela montre une nouvelle fois que la mobilisation et la lutte sont indispensables pour un futur vivable.

Alors que les mobilisations lycéennes pour la justice climatique montent en puissance depuis plus d'un an, le ministre de l'éducation nationale tente de les instrumentaliser pour verdifier son image.

Très peu présentes dans les programmes, quasi inexistantes en pratique dans les établissements scolaires, les questions écologiques ne sont en réalité presque pas prises en compte par l'éducation nationale.

Le réchauffement climatique, la chute de la biodiversité et la surexploitation des sols, des ressources minières et de la nature, sont pourtant des enjeux majeurs voire vitaux. Les plans de communication du ministère ou les timides tentatives telles que la mise en place des éco-délégués, qui sont sans pouvoir ni formation, sont très loin de satisfaire à l'urgence et à l'ampleur du problème.



Il y a beaucoup à faire, et il faut s'y mettre maintenant : dans la gestion des déchets, le rapport aux technologies du numérique, les cantines scolaires, les constructions et les rénovations des bâtiments, ou encore l'élaboration des programmes scolaires, le ministère et les collectivités territoriales ont un rôle important à jouer. Et ajoutons à cela le problème très sensible dans notre département de l'aménagement urbain et des grands projets qui vont détériorer ou détériorent déjà notre cadre de vie et celui de nos élèves.

En tant que syndicat de transformation sociale et écologique, SUD éducation 93 porte des revendications concrètes pour des changements immédiats dans nos écoles et établissements du 93.

Nous portons aussi des revendications nationales, avec notre fédération et notre union interprofessionnelle « Solidaires », pour une transition écologique fondée sur un juste partage des richesses et des ressources afin de garantir une vie digne pour tou·tes.

Convaincu·es que les luttes sont le meilleur moyen pour obtenir les changements de société majeurs qui sont indispensables aujourd'hui, SUD éducation dépose des préavis de grève couvrant tous les personnels de la maternelle à l'université à l'occasion des grèves mondiales pour le climat. Nous sommes présent·es dans la rue aux côtés des élèves, des lycéen·nes et des étudiant·es, avec les personnels mobilisés.

**Les versions longues et détaillées des textes de ce livret sont disponibles sur notre site internet :
<http://www.sudeducation93.org/-Ecologie-.html>**

Le numérique à l'école, la pollution derrière l'écran

La dématérialisation et les outils numériques se multiplient dans l'Éducation nationale : 17 000 ordinateurs et 8 000 tablettes en 2017 dans les collèges du 93 ; 177 000 tablettes prêtées aux lycéens d'Île-de-France en 2019 ; généralisation des ENT, manuels numériques, services à distance (stockage, applis)...

Parfois utiles voire émancipateurs, ces outils servent aussi souvent à contrôler et aliéner. Ils sont surtout régulièrement inutilisables faute de maintenance ou d'infrastructures adaptées... Et si le débat sur leur pertinence et leur utilité peut être vif, leur impact écologique, lui, est connu :

- 800 kg de matières premières extraites pour fabriquer un ordinateur, quelques dizaines à quelques centaines pour une tablette, dont une partie sera très bientôt épuisée

- des régions entières dévastées par des méthodes d'extraction extrêmement polluantes, et souvent réalisées avec des conditions de travail effroyables

- seulement 20 types de métaux recyclables sur les 50 présents dans une tablette, et seulement 18 % du métal effectivement recyclés

- 124 kg de dioxyde de carbone rejetés lors de la production d'un ordinateur, l'équivalent d'un vol Paris-Lyon

- l'équivalent de la consommation d'une ampoule de 60 watts pendant 25 minutes pour un mail d'un mégaoctet

- près de 10 kg de CO₂ émis par an et par internaute pour les recherches sur internet

L'Éducation nationale et les collectivités territoriales doivent prendre en compte le coût écologique du numérique.

Plus de détails et nos propositions sur notre site : <https://sudeducation93.org/Le-numerique-a-l-ecole-la-pollution-derriere-l-ecran.html>

Les déchets contribuent au réchauffement climatique

La production d'ordures ménagères a doublé en 40 ans et 78% de celles-ci sont encore enfouies ou brûlées, générant des émissions directes de gaz à effet de serre (GES). Encore aujourd'hui, seuls 19% des déchets sont triés et recyclés, et 3% subissent un traitement biologique (compostage ou méthanisation). Un tiers de nos poubelles est composé de déchets organiques compostables.

Des solutions pour limiter les émissions

De nombreuses actions permettent de réduire considérablement nos quantités de déchets. Par exemple, un simple composteur (ou lombricomposteur) permet de réduire de 160 kg par habitant et par an le poids de nos poubelles !

L'écologie à la cantine

L'alimentation est un sujet de préoccupation en ce qui concerne notre santé, mais c'est également un enjeu central en terme d'écologie. La consommation de viande par exemple est une source de pollution à très grande échelle. En effet, l'élevage entraîne :

- l'utilisation d'énormes surfaces de terres agricoles qui servent à cultiver des céréales destinées à l'élevage. En France, diminuer par deux notre consommation de viande et de lait permettrait de libérer 5 à 8 millions d'hectares de terres pour d'autres cultures.

- un tiers de la pollution de l'eau par les pesticides, l'azote et le phosphore, de l'utilisation de 80 % de l'espace agricole en France et 70 % des terres agricoles du monde, de 91 % de la déforestation en Amazonie et la cause principale de perte de biodiversité sur terre.

De même, recycler, c'est éviter un certain nombre d'étapes de production de la matière (extraction de la matière première, premières étapes de transformation) très consommatrices d'énergie et génératrices d'impacts environnementaux.

Dans la plupart de nos établissements scolaires, le tri des déchets, recyclables (papiers, cartons et emballages) et organiques (putrescibles, alimentaires) n'est pas ou peu réalisé par manque de moyens et de personnels.

Plus de détails et nos propositions sur notre site : <https://sudeducation93.org/Les-dechets-contribuent-au-rechauffement-climatique.html>

- 14,5 % des émissions de gaz à effet de serre, plus que le secteur des transports.

De plus, dans le 93, le recours à des produits issus de l'agriculture biologique est globalement faible et très inégal selon les collectivités. La plupart des produits servis dans les cantines sont issus de l'agriculture conventionnelle qui entraîne une pollution des sols et des nappes phréatiques à cause de l'utilisation de pesticides et impacte fortement la santé des agriculteurs·trices et de leur famille.

Enfin, les cantines centrales génèrent énormément de déchets liés à l'emballage des plats qui seront ensuite transportés et réchauffés dans les établissements scolaires. Cela induit aussi des trajets supplémentaires pour ces repas et ne permet pas aux personnels en

charge de la cuisine de choisir elles-mêmes et eux-mêmes les denrées alimentaires qui seront transformées.

Plus de détails et nos propositions sur notre site : <https://sudeducation93.org/L-ecologie-a-la-cantine.html>

Les enjeux écologiques de l'aménagement urbain

Le territoire de notre département a connu ces vingt dernières années une urbanisation très rapide . Celle-ci a conduit à une densification très forte de l'habitat (taux d'urbanisation le plus élevé de France 100 %), à la multiplication des axes de transports, à l'artificialisation massive des sols au détriment des espaces végétalisés avec pour conséquence la hausse des températures, le réchauffement climatique, la dégradation de la biodiversité et la perte d'autonomie alimentaire de la région.

Cet aménagement se poursuit aujourd'hui par des projets qui vont contribuer à renforcer le changement climatique tout en allant à l'encontre des intérêts des habitant-es :

- les projets liés à l'organisation des JO 2024 (66 millions de dépenses pour le 93) dont les travaux génèrent nuisances (bretelles de l'A86 générant un trafic de 1800 voitures par heure près d'un groupe scolaire de 700 enfants), déchets et pollution vont renforcer les processus de gentrification et les inégalités territoriales (part réduite de logements sociaux, une augmentation des prix de l'immobilier, des équipements disproportionnés, peu utilisables ou

favorisant les quartiers les plus riches) et entraîner la disparition de zones vertes protégées et de terres agricoles

- le projet Europacity qui visait à construire sur les 250 000 m² du triangle de Gonesse (parmi les terres les plus fertiles d'Europe) des centaines de boutiques, des hôtels, un centre aquatique... au profit des intérêts privés de la famille Mulliez et du milliardaire chinois Wang Jianlin. Si le projet vient d'être abandonné, la lutte continue car le gouvernement veut toujours bétonner la zone dans le cadre du grand Paris

- la privatisation d'Aéroport de Paris, qui, outre l'absence d'intérêt économique public et les risques de suppression d'emplois et de précarisation, sacrifiera la préservation de l'environnement au profit de la rentabilité économique recherchée par l'actionnariat (croissance du trafic aérien hors de tout contrôle possible de l'État, remise en cause du couvre-feu nocturne...).

Plus de détails et nos propositions sur notre site : <https://sudeducation93.org/Les-enjeux-ecologiques-de-l-amenagement-urbain.html>

Les bâtiments scolaires, un enjeu écologique de taille

Avec 280 millions de m² les établissements scolaires représentent 30% de la consommation en énergie des bâtiments communaux. Face à cette réalité, les conseils régional et départemental multiplient les déclarations d'intention à travers des plans d'action et tentent de convaincre l'opinion de la sincérité de leur engagement dans l'éco-construction. Le département de Seine-Saint-Denis a par exemple lancé en 2017 un plan nommé « Plan d'action pour la transition écologique ». Quel est donc le bilan de ce plan ? Qu'a-t-on vu concrètement depuis dans nos établissements ? Soyons francs : pas grand chose.

Alors comment les établissements scolaires peuvent-ils intégrer des normes environnementales exigeantes, et comment pouvons-nous œuvrer afin que cela puisse se faire dans des délais plus courts ?

Les établissements peuvent produire leur propre énergie grâce à des panneaux solaires ou la géothermie. La consommation énergétique peut être réduite par une meilleure isolation, l'utilisation d'éclairage à basse consommation, les toits végétalisés, des éclairages gérés par une centrale technique en

fonction de la lumière extérieure, une gestion de l'eau avec une récupération des eaux fluviales pour les toilettes et l'arrosage... Les îlots de chaleur urbaine que sont les cours de récréation pourraient être réaménagés, végétalisés et rendus accessibles en dehors du temps scolaire à la population.

Les moyens peuvent être dégagés par la région et le département pour réaliser ces transformations durables, c'est une question de volonté politique et il y a urgence à agir. Le parc immobilier ne peut attendre d'être renouvelé dans sa totalité ou que les établissements tombent en décrépitude.

A Paris il est prévu que d'ici 2030 toutes les cours seront réaménagées, végétalisées pour faire de l'ombre, avec des revêtements innovants qui retiennent l'eau et deviendront accessibles à la population dans le cadre d'un Plan Climat Paris. Qu'en sera-t-il des cours de récréation dans les établissements du 93 ?

Plus de détails et nos propositions sur notre site : <https://sudeducation93.org/Les-batiments-scolaires-un-enjeu-ecologique-de-taille.html>

Nos revendications pour les écoles, les collèges, et les lycées du 93

Pour les bâtiments scolaires

- **le développement de la production d'énergie renouvelable** sur site (panneaux solaires...)
- **des diagnostics énergétiques** dont les résultats doivent être communiqués aux usagers et personnels
- **la maîtrise des consommations** : isolation des bâtiments, éclairages à basse consommation et « intelligents », toits végétalisés, ventilation naturelle, récupération des eaux fluviales...
- **la végétalisation des cours de récréation** qui doivent être accessibles en dehors du temps scolaire à la population en cas de fortes chaleurs

Pour la gestion des déchets

- **l'installation des composteurs** pour les déchets alimentaires non cuits et les feuilles des arbres
- **l'installation de poubelles de tri**, et de véritables politique de tri et de recyclage dans les communes
- **le recrutement de personnels en nombre suffisant** pour que la charge de travail supplémentaire liées au tri ne retombe pas sur les équipes déjà en place et/ou **une déduction horaire des 108h** pour les professeur-es des écoles, et **du temps de décharges** pour les professeurs de collège et lycée pour ces missions particulières

Pour les cantines scolaires

- **la réduction de la consommation** de viande et de poisson, leur remplacement par des alternatives végétariennes, et la mise en place de formations à la création de menus végétariens pour les personnels
- **le renforcement des filières** locales et biologiques dans la restauration scolaire avec pour objectif le 100 % bio, sans hausse du prix du repas pour les familles
- **la fin des cantines centrales** et le retour à des cantines sur site, et la création d'une plateforme mettant en relation les producteurs bio et locaux et les établissements et mairies

Pour le numérique

- **la mise en place de la collecte** et du tri des déchets numériques
- **le recrutement de personnels formés** à l'entretien et la maintenance des outils informatiques
- **la généralisation de l'usage de systèmes d'exploitation et de logiciel** économes en énergie et à longue durée de vie sur l'ensemble des parcs informatiques, en favorisant les logiciels libres ; la **diffusion des bonnes pratiques** écologiques dans l'usage du numérique au sein de l'éducation nationale
- **la sortie du tout numérique** pour un usage raisonné et réfléchi de l'outil informatique
- **l'intégration des enjeux environnementaux** du numériques aux programmes scolaires

Pour le territoire de la Seine-Saint-Denis

- **la construction de logements** pérennes et écologiques réellement abordables pour tou-tes
- **la création d'espaces végétalisés** et de points d'eau dans les villes
- **le respect des sites Natura 2000** (comme le parc Valbon) et la sanctuarisation des espaces agricoles
- **l'enfouissement** de l'autoroute A1
- **une réelle concertation avec les habitant-es concerné-es par les chantiers** des Jeux Olympiques et la prise en compte des projets alternatifs
- **l'abandon du projet de bétonisation** du triangle de Gonesse
- **l'abandon du projet de privatisation d'ADP**